



## **Compte Rendu de la Réunion**

### **du CA du 03 Avril 2020**

### **en visioconférence/téléphone (COVID-19)**

Participants : Jean-Marc D ; Cédric R ; Calvin P ; Danielle T ; Gaël B ; Anthony T

Excusé : Vanessa G ; Oualid B ; Maroine M

#### **1. COVID 19 :**

La FSGT a annoncé dans son dernier communiqué que plus aucune activité sportive ou autre n'aura lieu jusqu'au 24 mai inclus.

De ce fait le séjour Adultes des Dentelles pour les adultes est annulé (Avril 2020) et sera de nouveau organisé du 17 au 24 avril 2021 (pas de perte des arrhes), le séjour des jeunes prévu du 21-24 Mai 2020 va être annulé également.

#### **2. Réouverture des 2 dévers par Sylvain :**

Une fois le confinement terminé, une demande sera envoyée à sylvain pour planifier des dates. Il faudra ensuite programmer l'intervention avec le service des sports.

#### **3. Participation d'un adhérent à la formation SAE/SNE FSGT**

Comme vous le savez, un adhérent peut participer à ces formations sous 2 conditions :

Remplir le formulaire d'aptitude

Accord du club (formulaire de validation)

Un « contrat moral » va être établi par écrit entre le club et l'adhérent pour lister les attentes et rappeler les conditions d'obtention pour le diplôme. Le club financera la formation et gardera trace de ce document.

#### **4. Adaptation du cout de la licence pour les Initiateurs escalade du créneau Handicap ou des cours jeunes.**

Suite à débat, il a été décidé de faire un test sur la saison 2020-2021 que les initiateurs identifiés en tant que tel pour assurer les créneaux handicap ou jeunes paieront uniquement la partie licence ( 36 €) dans le but d'assurer des initiateurs sur toute l'année pour nos jeunes.

#### **5. Suppression / Ajout de créneau**

Le samedi matin dès la saison prochaine sera supprimé, car beaucoup de cours sont annulés suite à l'utilisation du gymnase ou pour des rencontres organisées par la FSGT.

Un créneau est peut-être envisagé le jeudi soir pour mélanger les ados 17/18 ans aux adultes, piste à explorer

## **6. Subvention des formations non diplômantes**

Si un adhérent souhaite se faire financer sa formation « non diplômante » il doit adresser une demande au club, le CA étudiera sa demande et lui répondra. Aucun barème n'est prévu à ce jour. Ce sera une décision au cas par cas. C'est aussi une façon de récompenser le bénévolat.

## **7. Sorties**

Les sorties « club » organisées et qui coûtent de l'argent au club (sorties en salles privées particulièrement) doivent être planifiées 15 jours avant (comme annoncée lors des prochaines réunions) et sont publiées sur le site.

Des sorties organisées à « la dernière minute » passent actuellement par un WhatsApp, mais tous les adhérents ne sont pas sur ce réseau social.

Bastien propose de créer un « espace » sur la page d'accueil du site pour afficher ce type de sortie « à la dernière minute », à voir avec le webmaster pour la faisabilité

Anthony rappelle que « WhatsApp » ne peut pas être promu par le club car il ne respecte pas le RGPD.

Il faut mettre plus en avant les « référents sorties » et les inciter à jouer leur rôle pour éviter que les demandent arrivent par mail ou autre au président.

Prévoir un calendrier « annuel » pour les adultes pour les inciter à participer et à sortir hors de la salle, même si on sait que la météo peut influencer.

## **8. WANTED ! Rôle à prendre**

- Anthony souhaite dispatcher les 2 activités ci-dessous qui reposent en grande partie sur ses épaules :
- 2 personnes pour Gestion et contrôle des EPI (Anthony met à jour les processus et le matériel en vue de passer la main)
- 2 personnes pour Gestion de la communication (Réseaux sociaux + publication sur le site)

## **9. Paiement de l'Adhésion pour la saison prochaine : Les moyens de paiements**

- CB via internet
- CB via un terminal de paiement ( + sans contact)
- Chèques ANCV /Sport
- Chèques ( 3 fois)
- Virement
- Espèce
- Remboursement CAF (l'adhérent avance les frais, la CAF le rembourse)

## **10. Prévision d'achat**

Un devis pour l'achat du matériel pour équiper le nouveau mur a été fait auprès de 9c+, il faut compter 850 € pour les dégaines + 1 module

Le CA vote et valide l'achat sous condition que la rénovation du mur soit effectuée par la mairie

### **11. Assemblée Générale :**

Pas besoin de faire voter les tarifs, vu qu'il n'y a pas d'augmentation

L'AG est planifiée le mercredi 24 juin en prévisionnel

### **12. Info :**

Anthony rappel qu'il est possible sur demande de créer une boîte ou des boîtes mails avec le nom souhaité (libre à vous de la paramétrer sur Outlook, Thunderbird ou autre)

Fin de la réunion 19h50

PORTEZ-VOUS BIEN !